



**La gestion des fonds européens dans le
contexte de la nouvelle programmation
2014-2020 : enjeux et perspectives pour
les Collectivités françaises d'Outre-mer**

**Par
Karine GALY
Maitre de conférences en Droit public**

Université des Antilles et de la Guyane
Centre de Recherche sur les pouvoirs locaux
dans la Caraïbe
CRPLC – UMR CNRS 8053

Objectif 1

Emploi



Un emploi pour

75 %

de la population âgée de 20 à 64 ans

Objectif 2

Recherche et développement



3 %

du PIB de l'UE consacrés à la recherche et au développement

Objectif 3

Environnement



-20 %

d'émission de gaz à effet de serre



20 %

de l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables



20 %

d'augmentation de l'efficacité énergétique

Objectif 4

Éducation



Taux de décrochage scolaire inférieur à

10 %



Au moins

40 %

des 30-34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur

Objectif 5

Lutte contre la pauvreté

-20 millions

de personnes en situation de pauvreté dans l'UE



Autorités de Gestion des FESI

	FEDER/FSE	FSE État	FEADER	FEAMP
Guadeloupe	Région	État	Région	État/ volet régional
Guyane	Région		Région	État/ volet régional
Martinique	Région		Région	État/ volet régional
Mayotte	État		État	État
St Martin	État		État	État
La Réunion	Région -FEDER Etat - FSE		Conseil général	État/ volet régional

Les objectifs de la politique de cohésion

Programmation 2007-2013

Objectifs	Cibles	Fonds
Convergence	Régions les moins développées dont le PIB < 75% de la moyenne européenne.	FEDER FSE Fonds de cohésion
Compétitivité régionale et emploi	Régions plus développées	FEDER FSE
Coopération territoriale européenne	Toutes les régions	FEDER

Programmation 2014-2020

Objectifs	Cibles	Fonds
Investissement dans la croissance et l'emploi	Régions les moins développées PIB : < 75%	FEDER FSE Fonds de cohésion
	Régions en transition 75% < PIB < 90%	FEDER FSE Fonds de cohésion
	Régions plus développées PIB > 90%	FEDER FSE
Coopération territoriale européenne	Toutes les régions	FEDER

Le budget de l'UE

Le budget de l'Union européenne

Pour la première fois, le budget européen va baisser d'environ 3%

Proposition de compromis pour le budget 2014-2020

■ Recettes pour les crédits d'engagement (en pourcentage)



*Les crédits de paiement sont généralement inférieurs de 5% aux engagements parce que certains projets n'aboutissent pas

■ Répartition des dépenses (en milliards d'euros)



Total
- 87,5 milliards d'euros

par rapport aux propositions initiales de la Commission

Dotations de l'UE dans les CFOM

	FEDER/FSE	FSE État	FEADER
Guadeloupe	608 M	166 M (St M/Guad)	175 M
Guyane	393 M	84 M	112 M
Martinique	519 M	125 M	130 M
Mayotte	214 M (FEDER 150/FSE 66)		60 M
St Martin	39 M	166 M (St M/Guad)	174 M
La Réunion	1130 Mds FEDER	517 M	386 M

	IEJ	ARUP
Guadeloupe	2,2 M	95 M
Guyane	-	-
Martinique	2,5 M	91 M
Mayotte	5 M	44 M
St Martin		37 M
La Réunion	36 M	

Montant des subventions européennes par région

Période 2007-2013

	FEDER	FSE
Guadeloupe	542 000	185 000
Guyane	305 000	100 000
Martinique	417 000	98 000
La Réunion	1 014 000	517 000

	FEDER	FSE région	Etat
Guadeloupe	521 846 279	86 653 721	165 185 104*
Guyane	338 100 501	54 379 499	83 900 000
Martinique	445 101 522	73 338 478	124 700 000
La Réunion	1 130 456 061	-	516 843 939
St Martin	138 614 896	-	165 185 104*
Mayotte	148 872 908		65 527 092
		214 371 689	956 156 135
TOTAL	2 722 997 167	1 170 527 824	

En milliers d'euros

Source : Accord de partenariat France 2014-2020.

I – LA GESTION DES FONDS ESI, NOUVEL ENJEU DE LA PROGRAMMATION 2014-2020

A / LES CFOM AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE L'UNION EUROPÉENNE

1. Le transfert de l'autorité de gestion des fonds aux régions répond à la recherche de cohérence entre les objectifs de l'UE et les compétences des collectivités locales



*Les régions
prennent la
main*

Orientations stratégiques territoriales

	Stratégie de territoire	Axes stratégiques
GUADELOUPE	<ul style="list-style-type: none"> -Modernisation et diversification de l'économie locale <li style="padding-left: 20px;">- protection et valorisation des ressources naturelles - développement de l'emploi par le renforcement des qualifications et des administrations locales 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agir en faveur de la RD, l'innovation , la compétitivité des ETP 2. Accompagner le développement du numérique, améliorer l'accès aux TIC 3. Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone (transports) 4. Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des risques 5. Protéger, valoriser l'environnement et le patrimoine culturel 6. Améliorer l'accessibilité interne et externe 7. Promouvoir le développement urbain 8. Allocation de compensation des surcoûts 9. Investir dans le capital humain 10. Renforcer l'insertion profes. des jeunes (IEJ)
GUYANE	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser un développement économique endogène, compétitif, spécialisé et durable <li style="padding-left: 20px;">- Promouvoir la cohésion sociale et territoriale 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la recherche appliquée, les expérimentations et le développement des ETP 2. Déployer les réseaux, les usages et contenus numériques 3. Encourager la diminution des rejets de CO2 4. Promouvoir un développement durable par des infrastructures adaptées 5. Améliorer l'accueil dans les structures médico-sociales 6. Construire et améliorer les infrastructures d'éducation et de formation 7. Favoriser l'insertion professionnelle 8. Allocation de compensation des surcoûts
MARTINIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li style="padding-left: 40px;">- Croissance et emploi - Cohésion sociale, solidarités et mieux vivre 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Innovation pour la croissance 2. TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion 3. Performance et compétitivité pour la croissance 4. Réponse à l'urgence énergétique 5. Compenser les surcoûts liés à l'ultrapéripéricité et autres handicaps structurels 6. Préservation et valorisation de l'Environnement 7. Transports et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité 8. Création d'emplois (a), actions ciblées sur la mise en emploi des NEET (b), développement endogène des territoire (c) 9. Attractivité et inclusion dans les territoires 10. Elevations des compétences pour l'emploi (a), adaptation des infrastructures de formation (b) 11. Performance administrative
REUNION	<ul style="list-style-type: none"> -Dynamiser la montée en compétence, accès à l'emploi, la cohésion sociale -Assurer la compétitivité des ETP, leviers des la croissance -- Assurer la performance du territoire (lien 	

-
2. Le maintien de l'autorité de gestion à l'Etat répond aux nécessités d'adaptation des territoires de St Martin et de Mayotte



Orientations stratégiques territoriales (suite)

	Stratégie de territoire	Axes stratégiques
MAYOTTE	<ul style="list-style-type: none"> -Valorisation , préservation des ressources naturelles -Lutte contre la pauvreté, inclusion territoriale - promotion du capital humain 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Protection, valorisation du patrimoine naturel en mettant à niveau les infrastructures d'alimentation en eau/assainissement, amélioration de la gestion des déchets. 2. Développer l'offre de services sanitaires, médico-Soc. 3. Soutenir la recherche, l'innovation, éducation à l'entrepreneuriat 4. Développer les énergies renouvelables 5. Dév.el. Emploi, mobilité prof., 6. Développer la formation des demandeurs d'emploi 7. Adaptation aux changements des travailleurs, ETP 8. Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté 9. Renforcement capacités institutionnelles 10. Compensation des surcouts
ST MARTIN	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer un rattrapage en matière d'équipements structurants dans le respect d'un développement durable -- Maximiser et optimiser les synergies avec la partie hollandaise -- accompagner vers l'emploi 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutte contre l'abandon et le décrochage scolaire 2. Accroître l'accès des jeunes à l'emploi, 3. Favoriser l'Inclusion active 4. Renforcer les capacités institutionnelles des administrations 5. Accroître les TIC au service du développement du territoire 6. Encourager l'innovation, la compétitivité des ETP 7. Réduire l'émission de gaz à effet de serre (transport) 8. Protection de l'environnement 9. Compensation des surcouts

Orientation n° 4 - La détermination des dynamiques nouvelles pour l'économie

a) Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité

- « Saint Martin numérique »
- formation ouverte à distance (FOAD) ou le e-learning

Axe prioritaire 10 - Mettre les TIC au service du développement du territoire

- Objectif spécifique 21: assurer la continuité numérique par un accès généralisé au très haut débit*
- Objectif spécifique 22: accroître le développement de l'administration et des systèmes d'éducation et de formation en ligne*

b) Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle

- Soutenir la création d'entreprise
- Développer des structures relevant du service public d'emploi
- Développer les aides individuelles à la formation et à la mobilité ainsi que l'accompagnement à la VAE
- Resocialiser et remobiliser les jeunes les plus éloignés de l'emploi afin de permettre leur Employabilité

Axe prioritaire 11 - Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi

- Objectif spécifique 23: renforcer l'accompagnement des nouvelles entreprises pour asseoir leur développement*
- Objectif spécifique 24: assurer un environnement propice à la croissance et à la compétitivité des entreprises et au développement de nouveaux produits et services*

d) Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté

- Construire les établissements médico sociaux destinés à la prise en charge de l'autonomie et de l'action éducative
- Développer l'offre de formation sanitaire et sociale pour combler le déficit de personnel
- Promouvoir l'inclusion active et les actions de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire
- création et réfection des aires de jeux et des équipements de proximité

Axe prioritaire 6 - Promouvoir l'emploi, l'inclusion et lutter contre la pauvreté

Axe prioritaire 7 - Promouvoir l'inclusion active

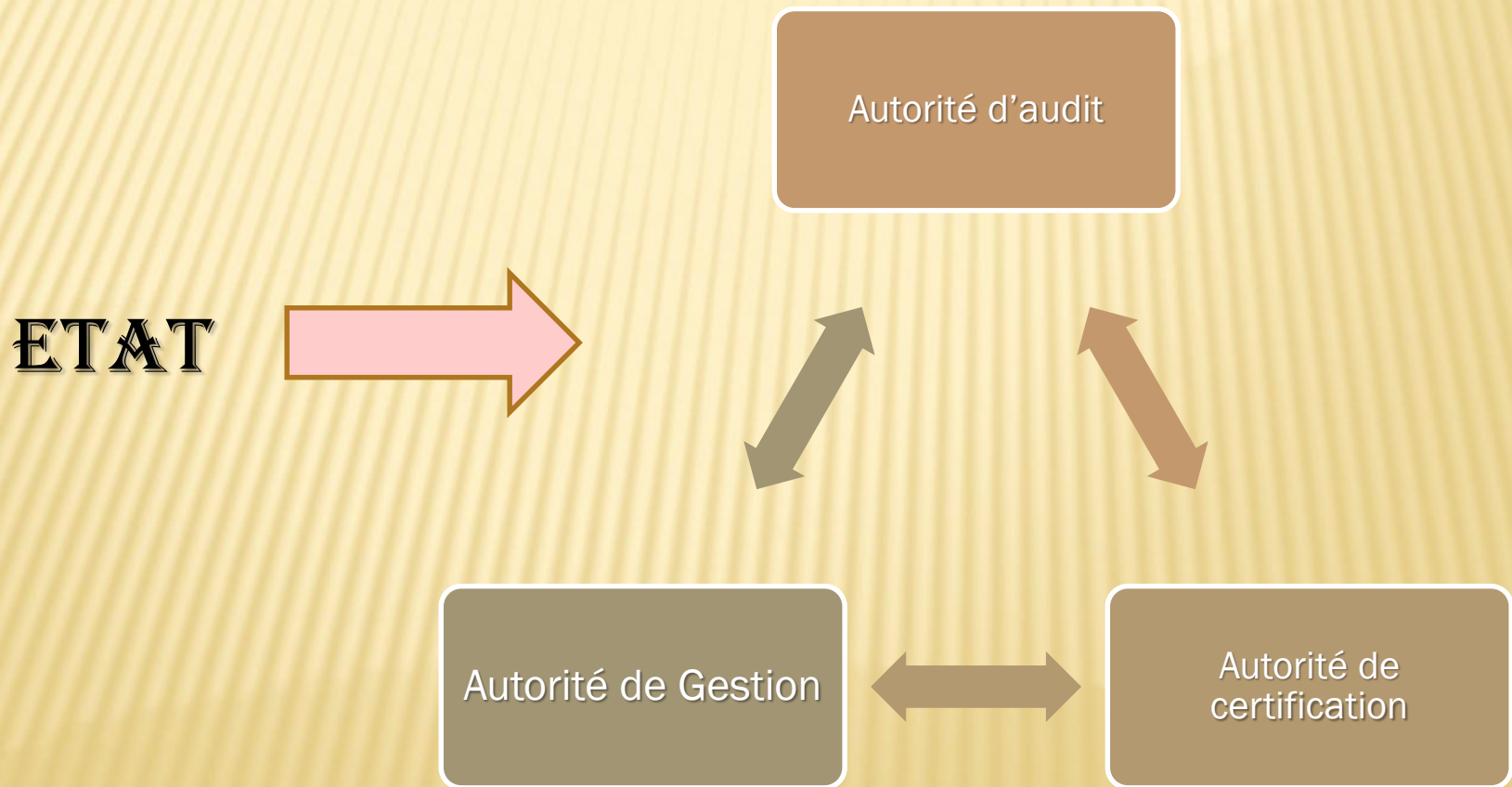
- Objectif spécifique 15: établir un dispositif à la hauteur des besoins d'orientation et d'insertion des jeunes- notamment des NEETs- et encourager la mobilité géographique*
- 9.5
- Objectif spécifique 16: structurer et développer le secteur de l'ESS dans l'objectif de lutter contre l'exclusion sociale et la délinquance*

e) La COOPERATION

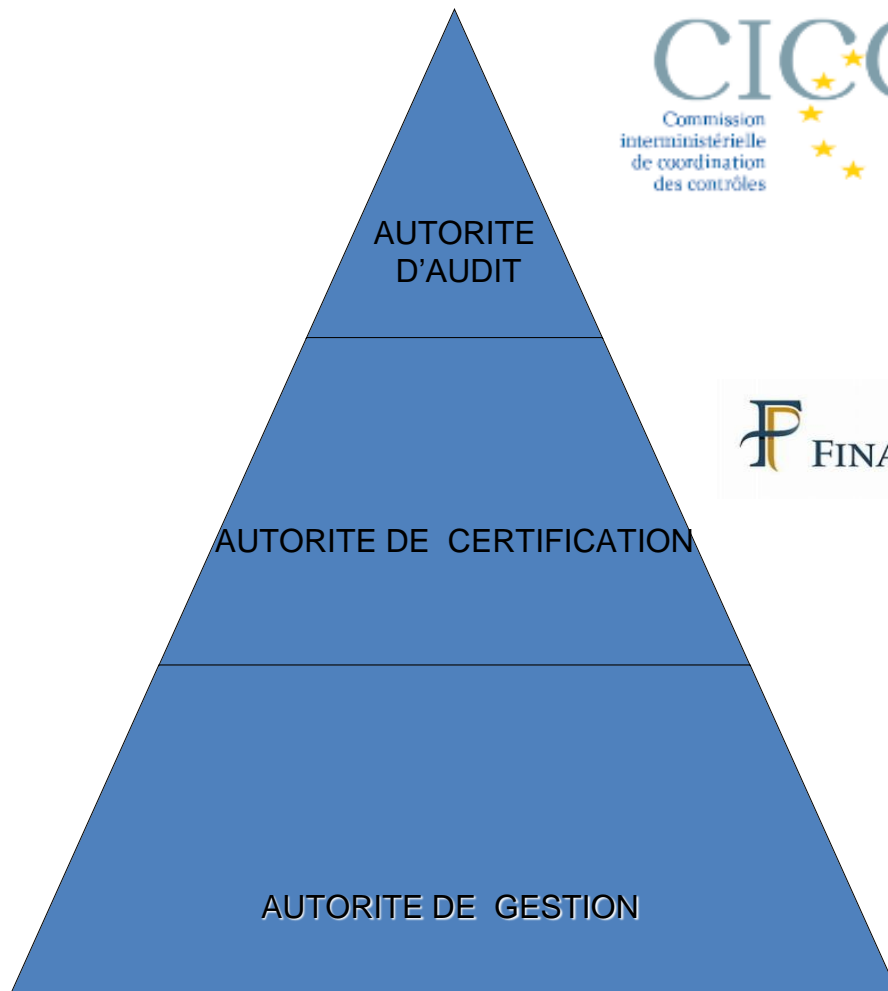
PO CTE

B / LES CFOM DANS LE DROIT COMMUN DE LA GESTION DES FONDS ESI

1. La désignation de l'autorité de gestion, une procédure strictement encadrée



ORGANES DE MISE EN ŒUVRE DES PO FEDER/FSE



DRFIP



2 . Les fonctions de l'Autorité de gestion, un rôle déterminé

Principe général de bonne gestion financière

GESTION

- Soutenir travaux du comité de suivi : informations sur le suivi du PO,
- assister les organismes intermédiaires dans l'exécution de leur tâche
- opérer la saisie informatisée des données relatives à chaque opération.
- Présenter à la Commission européenne un rapport annuel et un rapport final d'exécution.

SELECTION DES PROJETS

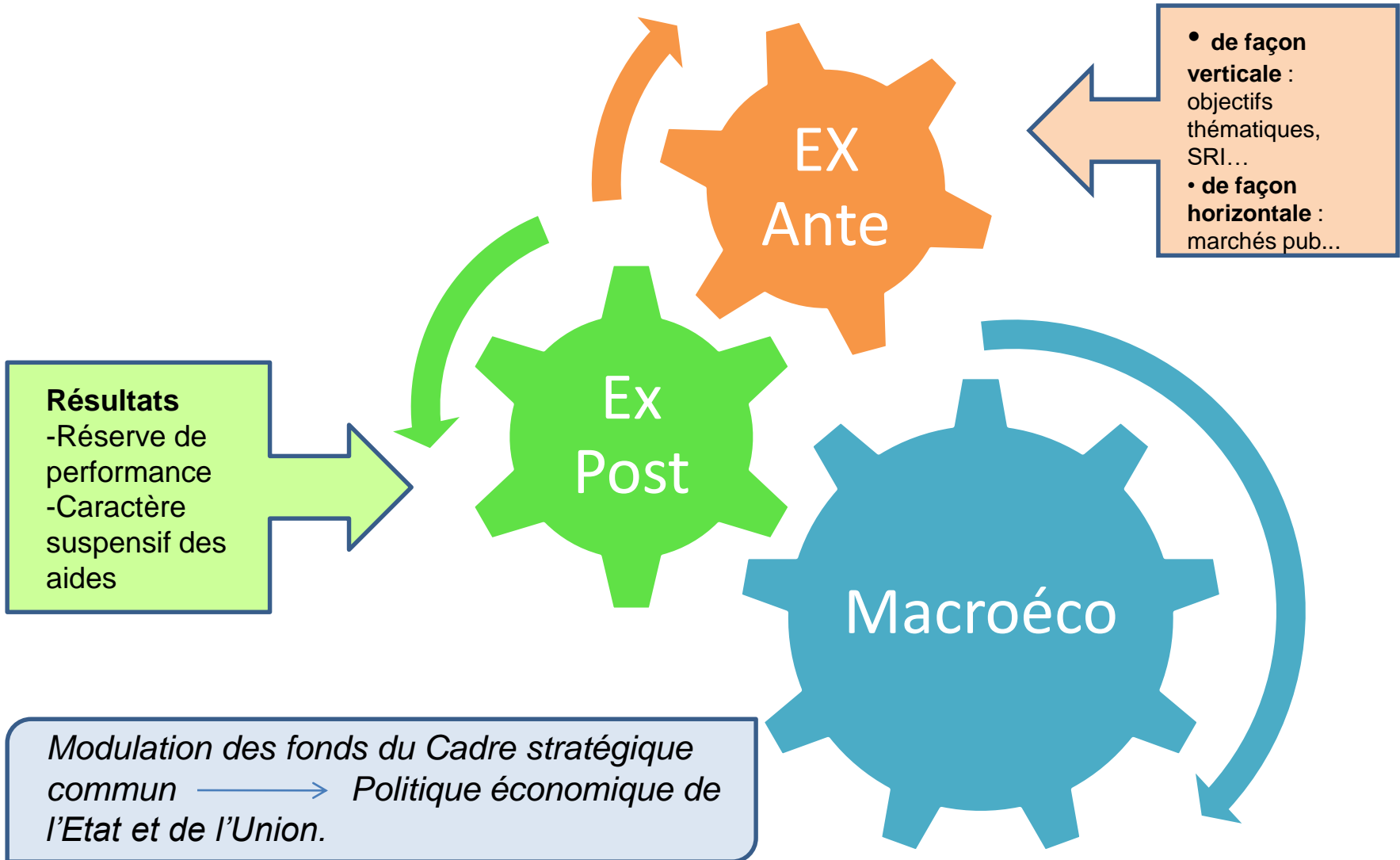
- DOMO
- Animation
- Accompagnement des bénéficiaires

CONTRÔLE DU SERVICE FAIT

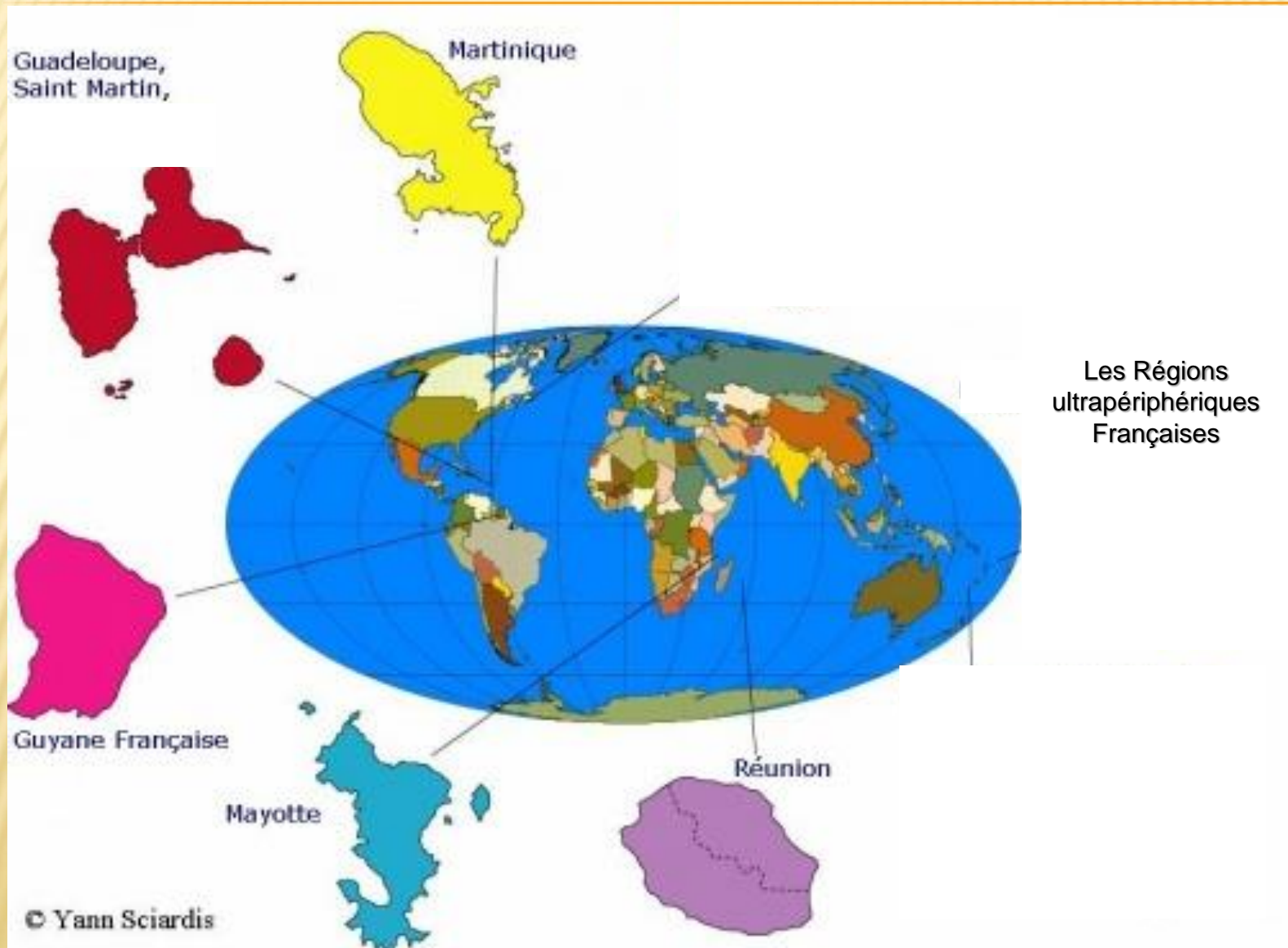
- tenue comptable des opérations
- Vérifications administratives ..;



CONDITIONNALITE



II – LA GESTION DES FONDS ESI AU PRISME DU PARTICULARISME DES CFOM



A / UN DÉFI COMMUN : LA CONTRAINTE DU TRANSFERT DE GESTION POUR LES DROM

1. Un schéma d'organisation à plusieurs inconnues

Visibilité et
simplification



MAIS



2. Une période de programmation conditionnée



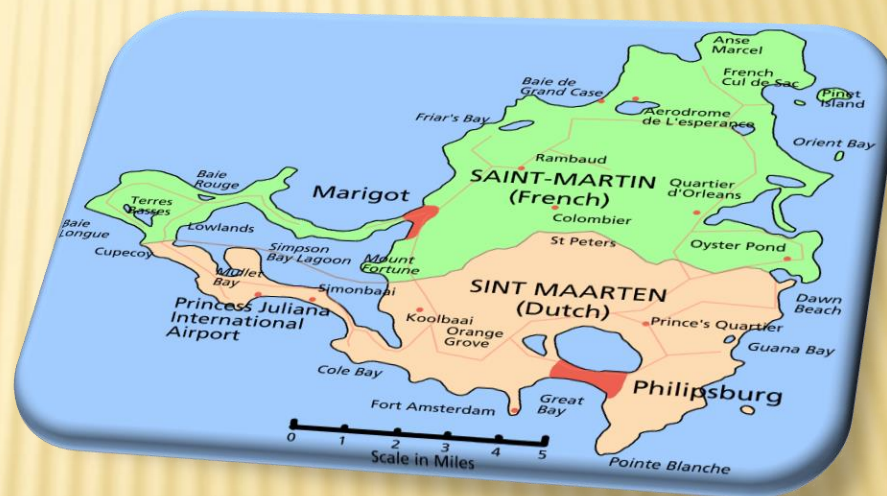
~~DEGAGEMENT
D'OFFICE~~



PERFORMANCE

B / DES ENJEUX DIFFÉRENCIÉS : L'IMPACT DES ÉVOLUTIONS STATUTAIRES SUR LA PROGRAMMATION 2014-2020

1. Les enjeux de la gestion à Mayotte et à Saint Martin



Un maitre mot

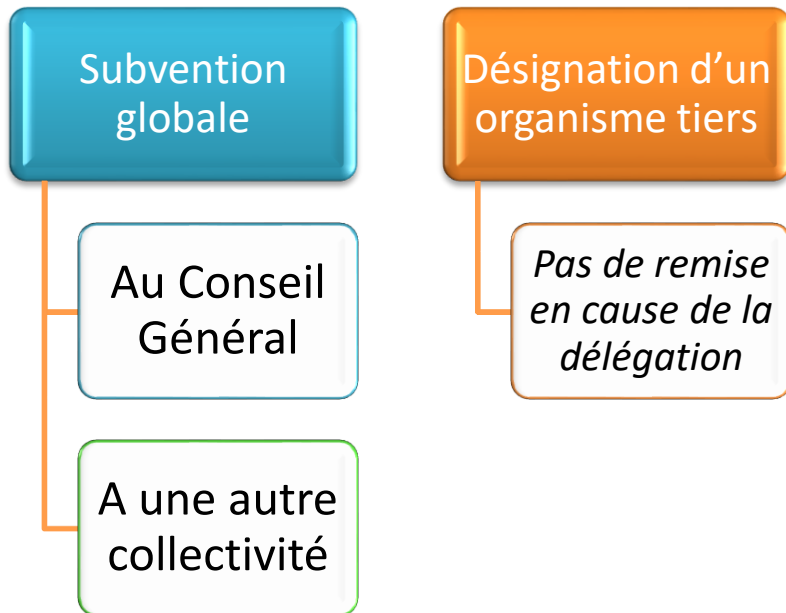


2. Les perspectives de la gestion dans le cadre des CT de Martinique et de Guyane

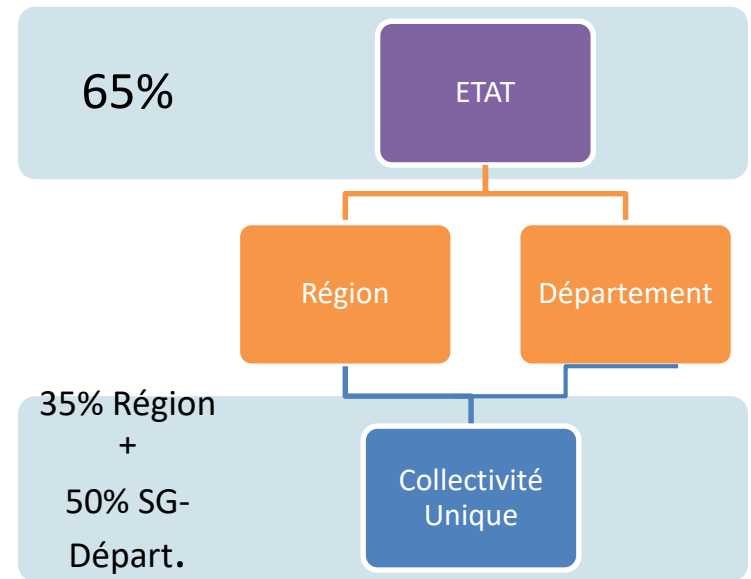


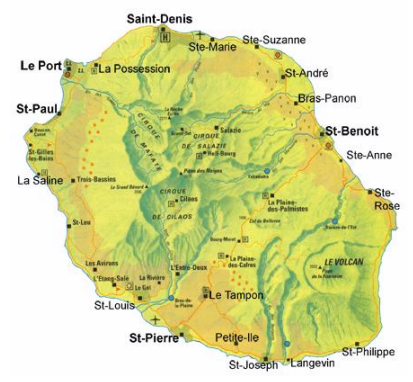
2 Problématiques

- Période transitoire et mécanismes de gestion déléguée



- Gestion du Fonds social européen





Je vous remercie